



## PROGRAMME DE FORMATION

# MISE A JOUR ET MAINTIEN DU DUERP

Durée : 4h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

### Public visé

Pour toute personne devant assurer le suivi du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

### Prérequis

- Compréhension de la langue française
- Connaissance du DUERP en vigueur

### Objectifs pédagogiques

- Permettre aux participants de maîtriser les bonnes pratiques de mise à jour, de suivi et de traçabilité du DUERP pour garantir sa conformité réglementaire et son efficacité dans la prévention des risques.

### Contenu de la formation

- Introduction et rappels réglementaires
  - Qu'est-ce que le DUERP ?
  - Obligations légales (Code du Travail, évolutions récentes, seuils d'effectif, archivage sur 40 ans...)
  - Responsabilités de l'employeur
  - Sanctions en cas de manquement
  - Organisation de la mise à jour du DUERP
  - Quand mettre à jour le DUERP ? (Événements déclencheurs, fréquence obligatoire)
  - Acteurs impliqués dans la mise à jour (CSE, encadrants, SST...)
  - Recueil des données : enquêtes terrain, entretiens, remontées d'incidents
  - Outils de mise à jour (tableaux de bord, logiciels, etc.)
  - Cas pratique : identifier des situations nécessitant une mise à jour du DUERP.
  - Suivi des plans d'actions issus du DUERP
  - Hiérarchisation des risques : méthode de cotation (gravité × probabilité)
  - Élaboration et suivi du plan d'action
  - Suivi dans le temps : indicateurs, responsables, délais
  - Intégration dans une démarche d'amélioration continue
- Atelier pratique : mise en place d'un mini plan d'action à partir d'une situation de risque donnée.
- Traçabilité des mises à jour et plans d'action, archivage
  - Communication auprès des salariés et des IRP
  - DUERP et documents connexes (PAPRIPACT, pénibilité, etc.)

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas réels
- Tablettes et vidéoprojecteur, ainsi que paperboard
- Méthode participative et active, adaptée à la formation des adultes

### Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Attestation de réussite à l'issu de l'évaluation écrite si minimum requis obtenu.

### Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)**

 Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

### **Tarifs et modalités de financement**

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, compte CPF (si formation éligible), France Travail, autofinancement.

### **Modalités et délais d'accès à la formation**

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tous renseignements, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à [contact@seimaformationbtp.fr](mailto:contact@seimaformationbtp.fr).